**Conseil ED 558 Normandie Humanités 31 mars 2025**

**14h-16h30**

Présents :

Direction de l’école doctorale : Alexandra Merle, Anna Bellavitis

Gestionnaires : Cécile Lelaisant (Caen), Sophie Mandeville (Le Havre)

Représentants des équipes : Salih Akin (DYLIS), Caroline Blonce (HisTeMé), Anne-Catherine de Bouvier (ERIBIA), Stéphane Haffemayer (GrHis), Jerôme Jambu (IDEES), Claire Lechevalier (LASLAR), Marie José Hanaï (ERIAC), Laurence Jean-Marie (CRAHAM), Sandra Provini (CeredI), Chris Smith (CRISCO), Harri Veivo (ERLIS)

Représentants des doctorants : Alice de Nanteuil (Rouen), Marine Ollivary (Caen), Pauline Pélissier (Le Havre), Clément Recher (Le Havre), Nina Roussel (Rouen)

Invitée : Carole Christen (Le Havre)

Secrétaire de séance : Anna Bellavitis

Après avoir accueilli toutes les personnes présentes et particulièrement les nouveaux représentants des doctorants, Alexandra Merle soumet au vote le compte rendu du dernier Conseil : il est approuvé avec une seule abstention.

Points d’information :

-La remise des diplômes de doctorat pour les docteurs de l’année 2024 aura lieu le 4 avril au Havre. C’est Valérie Vignaux qui représentera notre école doctorale.

-Le catalogue des formations est en ligne sur le site de Normandie Université (onglet formation doctorale) : il faut le mettre à jour sur le site de notre ED ou tout au moins insérer un lien vers le catalogue.

-Un message sera envoyé prochainement aux doctorants pour rappeler que les contractuels doivent déposer leur rapport d’activité annuel avant le 15 juin sur SYGAL. Par ailleurs, tous les doctorants doivent déposer le rapport d’entretien avec leur comité de suivi individuel pour la même date.

-Pour les qualifications au CNU, il y aura désormais une seule session : les candidats à la qualification devront déposer toutes les pièces de leur dossier, y compris le rapport de soutenance, avant le 15 décembre

-Campagne Handicap : 10 candidatures ont été recensées, dont 3 émanant de notre ED (à Rouen) ; les auditions de classement auront lieu le 23-24 avril et seront gérées par la COMUE, avant le dépôt des dossiers définitifs sur le site du ministère.

Direction adjointe de l’école doctorale à l’ULHN :

Du fait de la démission pour raisons de santé de Sandrine Lascaux, directrice adjointe de l’école doctorale pour le site du Havre, un appel à candidature a été lancé et Carole Christen, professeure d’histoire contemporaine et membre de l’équipe IDEES, y a répondu. Elle a été invitée au conseil afin de présenter elle-même sa candidature : après quoi, elle quitte la réunion et il est procédé à un vote électronique.

Le résultat du vote sur Balotilo est communiqué plus tard : Carole Christen est élue à l’unanimité.

Allocations doctorales 2025

Les listes établies par la Commission Recherche à Caen et à Rouen après expertises ont été communiquées à l’école doctorale : 5 contrats en liste principale à Rouen et 4 à Caen.

Il y a à Rouen une liste complémentaire classée, tandis que celle de Caen ne l’est pas.

Les instructions pour la suite de la procédure ont été reçues à Caen : il faut publier les sujets et donner un mois aux candidats pour se présenter ; ensuite les auditionner. Pour recourir à la liste complémentaire, le cas échéant, il faudra demander l’autorisation.

À Rouen il n’y a pas encore de directives et Anna Bellavitis va écrire au VP recherche pour avoir des informations.

Une longue discussion s’ensuit. L’insatisfaction causée par la procédure actuelle et son manque de clarté est générale :

- on s’interroge sur le choix des experts et sur la constitution de ‘viviers’ d’experts : en HCS, 9 dossiers sur 36 ont reçu une seule expertise en raison de la difficulté à trouver des ‘experts’ disponibles ;

- certains dossiers n’ayant reçu qu’une seule expertise A ont été classés en liste principale ;

- on constate que les classements demandés aux laboratoires n’ont pas toujours été respectés ;

- on discute de la possibilité d’auditionner aussi les dossiers sur liste complémentaire, mais l’assemblée écarte finalement cette idée.

Mise à jour liste des spécialités diplômantes de l’ED

La liste élaborée grâce à la collaboration de toutes les équipes est soumise au Conseil pour approbation. Cette liste est la suivante :

Sciences du langage-linguistique

Langue et littérature latine

Langue et littérature grecque

Littérature générale et comparée

Langues et littératures françaises

Humanités numériques

Etudes cinématographiques, études visuelles

Esthétique, histoire de l’art

Etudes théâtrales et spectacle vivant

Arts et Arts plastiques

Musicologie

Langues, littératures et cultures ibériques et ibéro-américaines

Langues, littératures et cultures du monde anglophone

Langues, littératures et cultures italiennes

Langues, littératures et cultures germaniques

Langues, littératures et cultures slaves

Langues, littératures et cultures nordiques

Langues, littératures et cultures du monde arabe

Histoire, archéologie et histoire de l’art

Philosophie, épistémologie.

Après un bref débat, on procède au vote : la liste est approuvée par le Conseil. Elle sera communiquée au Collège des écoles doctorales, puis aux établissements qui doivent se prononcer sur son adoption.

Questions diverses

Les formations obligatoires à l’intégrité scientifique et à l’éthique :

-La question a déjà été discutée plusieurs fois : les MOOC de Bordeaux sur l’intégrité et de l’ENS Lyon sur l’éthique représentent un nombre d’heures trop important (30 h au total) : le conseil décide de demander que les formations en présentiel proposées par le CED (6 heures et 3 heures) puissent être suivies également à distance.

La séance est levée à 16h30.